

**Prière de retourner à Creos Luxembourg S.A., L-2084 Luxembourg**

T (+352) 2624-2624 / 7h30-17h00 / connections@creos.net

A remplir en lettres imprimées

Adresse du raccordement			
Numéro du bâtiment		Rue / Zone industrielle	
Face au numéro		Localité	
A côté du numéro		Code postal	
Nom du poste / N° du poste (voir plaquette sur la porte du poste)			

	Propriétaire du poste de transformation	Payeur de la modification	Electricien
Nom / Société			
Prénom / Dénomination sociale			
N° Registre de commerce			
N° / Rue			
CP / Localité			
Personne de contact (Nom / Prénom)			
E-mail			
Téléphone / GSM			
Date			
Signature*			

\* Avec la signature du propriétaire du poste de transformation celui-ci donne son accord relatif à la demande.

<input type="checkbox"/> Demande d'un comptage supplémentaire	Utilisateur du raccordement (Consommateur)
Puissance demandée <input type="text"/> kVA ou <input type="text"/> A	Nom / Société <input type="text"/>
S'il s'agit d'une installation de production veuillez de plus remplir le formulaire «Demande de raccordement d'un équipement de production autonome au réseau d'électricité».	Prénom / Dénomination sociale <input type="text"/>
	N° Registre de commerce <input type="text"/>
	N° / Rue <input type="text"/>
	CP / Localité <input type="text"/>
	Personne de contact (Nom / Prénom) <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Demande d'augmentation de puissance d'un comptage existant	E-mail <input type="text"/>
Numéro du compteur existant (POD / DEVLOC) <input type="text"/>	Téléphone / GSM <input type="text"/>
Puissance existante <input type="text"/> kVA ou <input type="text"/> A	Date <input type="text"/>
Puissance demandée <input type="text"/> kVA ou <input type="text"/> A	Signature <input type="text"/>

<input type="checkbox"/> Demande de déplacement des câbles de raccordement	<input type="checkbox"/> Descriptif de la demande / des travaux
<input type="checkbox"/> Demande de déplacement d'un poste de transformation existant	
<input type="checkbox"/> Demande de mutation d'un transformateur existant	
Puissance du transformateur Actuelle <input type="text"/> kVA Future <input type="text"/> kVA	
Puissance de raccordement existante du site à augmenter? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Nouvelle puissance de raccordement du site demandée <input type="text"/> kVA	
<input type="checkbox"/> Modification d'autres appareillages (Nature des travaux)	

Informations complémentaires	
Protection générale avec relais existant (disjoncteur 20kV) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Protection de découplage (centrale de production) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Numéro du contrat de raccordement <input type="text"/>	

### Remarques

1. Les plans de construction et schémas du poste de transformation, qui sont à remettre en triple exemplaire pour approbation, peuvent être joints à la présente demande, ou bien sont à adresser ultérieurement par courrier séparé.
2. En lieu et place d'une participation aux frais de renforcement du réseau moyenne tension et afin de recouvrir les frais de réseau supplémentaires engendrés par la mise à disposition garantie d'une puissance de raccordement supérieure à 1 MVA (900 kW), les frais d'utilisation du réseau devront être payés sur une période de dix ans, indépendamment du fait que la puissance maximale commandée par le client soit prise ou non. A cet effet, la détermination de l'utilisation minimale garantie se fera sur base de la puissance de raccordement, telle qu'elle est stipulée aux conditions particulières du contrat de raccordement au réseau, suivant la formule suivante: 0,25 x timbre x (0,8 x Psous). Si l'utilisation du réseau effectivement facturée est supérieure à l'utilisation minimale garantie, nous considérons cette utilisation comme payée pour l'année correspondante. Si l'utilisation facturée est inférieure à l'utilisation minimale, le solde restant à payer sera la différence entre les deux montants.
3. L'électricien doit être détenteur d'une autorisation pour travailler dans la moyenne tension.
4. Pour des installations comportant plusieurs clients et pour lesquelles la puissance du transformateur est supérieure ou égale à 250 kVA, une unité de mesure de contrôle complémentaire est exigée.

Pour des informations complémentaires, veuillez consulter notre site Internet [www.creos.net](http://www.creos.net)

Creos respecte la législation sur la protection des données personnelles, notamment le règlement européen 216/679 du 27 avril 2016. Les données personnelles figurant dans le présent formulaire seront uniquement traitées aux fins de traitement de la demande. Dans le cadre du règlement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet [www.creos-net.lu](http://www.creos-net.lu) rubrique RGPD ou téléphoner au numéro 2624-2624.